

<http://clg-philibertlautissier-lignieres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article109>



Qu'est-ce que le CVC ?

- Conseil de Vie Collégienne -



Date de mise en ligne : jeudi 1er février 2018

Copyright © Collège Philibert Lautissier - Lignières

- Tous droits

réservés

" Le CVC est une instance d'échanges et de dialogue entre élèves et entre les élèves et les membres de la communauté éducative. Il est de ce fait un lieu d'expression pour les élèves.

Le CVC constitue, dans son champ de compétences, un lieu de réflexion et d'analyse de la parole des collégiens, de transformation des mots en actes et de définition de projets annuels favorisant la coopération entre les élèves (organisation d'événements sportifs, ou culturels, de moments de convivialité, aménagement des lieux de vie des élèves, etc.), mais aussi entre eux et les adultes de la communauté éducative. Le CVC permet également de former les élèves au fonctionnement d'une instance collégiale participant de la vie de l'établissement.

Le conseil de la vie collégienne comprend :

- le chef d'établissement qui préside l'instance ;

- des représentants des élèves ;

- au moins deux représentants des personnels, dont un personnel enseignant ;

- au moins un représentant des parents d'élèves."

source : circulaire n° 2016-190 du 7-12-2016,

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=110275